

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: 30 c... Faits divers: 50 c...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez M. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-de-Victoire...

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus... Le prix des Abonnements est payable d'avance...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A ROUBAIX, au bureau du journal... A TOURCOING, rue Nationale 18... A LILLE, à la Librairie de l'Agence Havas...

ROUBAIX, LE 30 JANVIER 1883

UNE CHAMBRE NERVEUSE

Le duc d'Aumale aurait massé une division d'infanterie sur la place de la Concorde; une flottille de canonnières, commandée par Joinville, serait embossée en face du quai d'Orsay...

Il manquait le ministre de la marine, directement intéressé dans la question, puisque le prince de Joinville et le duc de Penthièvre sont placés sous ses ordres.

La Chambre n'a pas voulu entendre raison. Elle a ordonné la discussion immédiate. Pourquoi? Le motif apparent est qu'il faut en finir avec les princes qui menacent — ou le sait — la paix publique.

complir; surtout lorsque ces civils s'appellent de Mahy ou Fallières, et que n'ayant aucune valeur personnelle, ils doivent tout attendre de leurs actes de violence.

Quant au débat en lui-même, il a été pitoyable. M. Floquet a essayé de faire le procès des princes d'Orléans. Il a trouvé la preuve qu'ils conspiraient dans le fait par eux d'être allés, il y a dix ans, à Vienne...

C'est puéril, c'est de mauvaise foi, c'est ridicule, c'est absurde! Décidément, il est bien difficile, quand on a commis une sottise, d'avoir le courage de la réparer.

En voilà bien la preuve. Si au lieu de persister dans une voie qui peut conduire la République où elle ne voudrait pas aller, M. Floquet, M. Fabre et le gouvernement, avaient retiré leurs projets, proclamé qu'il n'y avait aucune raison de s'émouvoir du manifeste du prince Jérôme...

La France y aurait gagné un peu de calme; la République ne se serait pas déconsidérée un peu plus...

Malheureusement, cette solution était commandée par la sagesse et le bon sens; c'était plus qu'il n'en fallait pour qu'elle échouât. PIERRE SALVAT.

L'ŒIL DU MAÎTRE

Souvenir de la légende des stécles

Lorsque avec ses amis, les rouges de son groupe, Amer, d'ailleurs, raqueur, traînant la haine en croupe, Floquet fut descendu de la tribune, ayant déposé son projet de loi stupéfiante...

AU MARÉCHAL

Sous ce titre, M. Philibert de Grandlieu — alias Léon Lavedan — publie, dans le Figaro, la comparaison suivante entre M. Grévy et le Maréchal de Mac-Mahon.

Il est difficile, quelle que soit l'opinion politique que l'on professe, de ne pas être frappé du relief et de la saisissante vérité de presque tous les traits de ces puissants portraits.

« Vous avez quitté le pouvoir, quatre ans juste que M. Grévy et sa bande l'occupent à votre place. Ah! Monsieur le Maréchal, êtes-vous et sommes-vous assez vengés? »

NOMMEZ LABORDÈRE

Le président du conseil cherche un officier qui consente à endosser la responsabilité d'un acte d'iniquité contre des frères d'armes et il n'en trouve pas.

« Eh bien! qu'il offre le portefeuille de la guerre au major Labordère. Celui-là ne céderait peut-être. »

« Vous n'avez accompagné sous le canon d'Anvers, sur la brèche de Constantinople, au col de Monzaia, partout où, durant quinze ans, il fallut faire respecter notre drapeau, et après avoir admiré leur dévouement et leur courage, vous auriez dit avec une noble indignation à leurs proscriptions, comme l'a dit virtuellement un député de la gauche: « Je me ferais couper le poignet, plutôt que de signer l'expulsion de ces Français! »

NOUS SOMMES DES VALETS

Une page de Cormenin, le célèbre pamphlétaire, plus vraie encore aujourd'hui que lorsqu'il l'écrivit: « Ou il n'y a plus de foi dans les âmes, il n'y a plus de corruption dans les mœurs et qui lâcheté dans les actions. »

« Vous n'avez accompagné sous le canon d'Anvers, sur la brèche de Constantinople, au col de Monzaia, partout où, durant quinze ans, il fallut faire respecter notre drapeau, et après avoir admiré leur dévouement et leur courage, vous auriez dit avec une noble indignation à leurs proscriptions, comme l'a dit virtuellement un député de la gauche: « Je me ferais couper le poignet, plutôt que de signer l'expulsion de ces Français! »

« Vous n'avez accompagné sous le canon d'Anvers, sur la brèche de Constantinople, au col de Monzaia, partout où, durant quinze ans, il fallut faire respecter notre drapeau, et après avoir admiré leur dévouement et leur courage, vous auriez dit avec une noble indignation à leurs proscriptions, comme l'a dit virtuellement un député de la gauche: « Je me ferais couper le poignet, plutôt que de signer l'expulsion de ces Français! »

Pauvre Fille

Excusez-moi, reprit le notaire un peu offensé. J'ai cru que vous seriez sensible à ce procédé. Moi, qui naturellement suis fort réfractaire, j'ai été touché... Je répondez pas Mlle Christine pour son argent.

me, serait-ce la même? Fernande aurait-elle été frustrée du legs de sa mère? — Dites donation, madame, car un legs... Appelez cela comme vous voudrez. Le nom n'y fait rien, cependant, madame la marquise...

intention n'était certainement pas de publier cette faiblesse et d'essayer de la légitimer. Jamais je n'aurais accueilli et patronné Fernande sous le nom de sa mère, jamais je n'aurais dit à mon fils: « Cette jeune fille est la sœur de celle que tu vas épouser. Ignore et il ignorera toujours que la mère de sa femme a commis ce que l'on nomme à juste titre une faute. Mais, sans pousser les choses à l'extrême, pourquoi ne pas réparer ce qui est réparable? Pourquoi ne pas assister cette jeune fille autant qu'on le peut sans entacher l'honneur de toute une famille? En résumé, elle n'est pas coupable, elle. Alors, pour quoi la punir? Je vous le dis en toute sincérité, si Fernande a été dépouillée, c'est à une méchante action. Et, si cela était vrai, au nom de sa mère, au nom de ma meilleure amie, je prendrais hautement cette jeune fille sous ma protection. »

La nuit était douce et belle lorsque Fernande et Jacques Pierlaud gagnèrent le rivage, après avoir quitté le bateau qui s'élevait.

« Vous n'avez accompagné sous le canon d'Anvers, sur la brèche de Constantinople, au col de Monzaia, partout où, durant quinze ans, il fallut faire respecter notre drapeau, et après avoir admiré leur dévouement et leur courage, vous auriez dit avec une noble indignation à leurs proscriptions, comme l'a dit virtuellement un député de la gauche: « Je me ferais couper le poignet, plutôt que de signer l'expulsion de ces Français! »

« Vous n'avez accompagné sous le canon d'Anvers, sur la brèche de Constantinople, au col de Monzaia, partout où, durant quinze ans, il fallut faire respecter notre drapeau, et après avoir admiré leur dévouement et leur courage, vous auriez dit avec une noble indignation à leurs proscriptions, comme l'a dit virtuellement un député de la gauche: « Je me ferais couper le poignet, plutôt que de signer l'expulsion de ces Français! »